

FRIBOURG

Une pétition pour sauver la Jazz Parade

OLIVIER WYSER

Les organisateurs de la Jazz Parade lancent dès aujourd'hui une pétition afin de sauver la manifestation. Depuis l'annonce du remplacement de la Jazz Parade par une nouvelle manifestation, plus généraliste et destinée à un public plus jeune, l'Association du Festival international de Jazz de Fribourg note un «flagrant mécontentement de la population». Celle-ci «se sent flouée devant la disparition de ce festival de jazz auquel elle est associée fidèlement depuis 25 ans», écrit l'association dans un communiqué.

La pétition demande notamment au Conseil communal de la

ville de réexaminer rapidement le choix de son Service culturel. «Les attermolements autour d'une décision formelle du Conseil à ce propos pourraient conduire à l'inexistence d'une manifestation estivale en 2014», dénonce l'association.

L'association précise encore qu'elle n'est pas opposée à une nouvelle animation au centre-ville, mais «n'admet pas pour autant que celle-ci implique automatiquement la mort de la Jazz Parade». Et de rappeler que chaque année quelque 35 000 à 40 000 spectateurs de tous âges se donnent rendez-vous à la Jazz Parade. I

INSTRUCTION PUBLIQUE

Une nouvelle cheffe pour le Service des ressources

CLAUDE-ALAIN GAILLET

La personne qui reprendra la responsabilité du Service des ressources à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) sera Christine Vionnet Caverzasio, l'actuelle adjointe du service. Le Conseil d'Etat l'a nommée lundi.

La nouvelle cheffe prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier prochain, à 80%. Elle remplacera Christiane Brühlhart, qui partira en retraite anticipée à fin janvier 2014. Le Service des ressources engage et s'occupe du personnel enseignant et administratif. Il s'occupe aussi de la répartition des frais liés à la scolarité obligatoire et aux transports scolaires.

Christine Vionnet Caverzasio a 49 ans. Elle a obtenu son diplôme d'enseignement primaire à Fribourg en 1985. Elle a enchaîné avec une licence en sciences économiques et sociales, toujours à Fribourg. Elle a ensuite travaillé pour la Régie de Fribourg, où elle est devenue fondée de pouvoir.

Elle est entrée à l'Etat en 1996, comme cheffe de service adjointe de l'enseignement pri-



Christine Vionnet Caverzasio. DR

maire de langue française. Elle a secondé le chef de service dans tous les domaines administratifs et pédagogiques. Elle a pris sa fonction actuelle en 2003, à la faveur d'une restructuration de plusieurs services de la DICS.

La future cheffe est aussi vice-syndique de Corpataux-Magnens, où elle gère les finances. Elle est mariée et mère de trois enfants. I



Jean-François Steiert (debout), en compagnie du conseiller d'Etat Erwin Jutzet. Le candidat a été ovationné par les socialistes fribourgeois, qui ne se sont pas privés de décocher des flèches contre le PDC Jean-Pierre Siggen. VINCENT MURITH

Le PS adoube son candidat

CONGRÈS • Réunis hier soir à Fribourg, les socialistes fribourgeois ont officiellement lancé Jean-François Steiert dans la course au Conseil d'Etat.

FRANÇOIS MAURON



Cette fois, la hache de guerre est déterrée. Réunis hier soir en congrès extraordinaire à Fribourg, les membres du Parti socialiste fribourgeois (PSF) – ils étaient une bonne centaine – ont adoube Jean-François Steiert dans la course à la succession d'Isabelle Chassot au Conseil d'Etat. En guise de vote, l'actuel conseiller national a été longuement ovationné, les autres prétendants à la candidature s'étant d'ores et déjà retiré du jeu.

Ce rendez-vous sera surtout l'occasion de planter les premières banderilles dans une campagne qui s'annonce sanglante. La victime désignée est bien sûr Jean-Pierre Siggen, le candidat PDC que les socialistes se plaisent à dépeindre comme un chantre du libéralisme pur et dur. Principal artificier du PSF: Pierre Mauron, le chef du groupe au Grand Conseil. Dans un discours au vitriol, il dépeint l'actuel directeur de l'Union patronale du canton de Fribourg comme un des représentants de la droite économique qui ont ob-

tenu pour 150 millions de baisses d'impôt. La cause des maux actuels de l'Etat, selon lui. «Jean-Pierre Siggen est celui qui a réussi l'exploit, avec ses petits copains de l'Union patronale et de la Chambre de commerce, de mettre le canton à genoux en une législature», tonne-t-il.

Humour pince-sans-rire

Le nouveau président du PSF, Benoît Piller, joue dans le même registre. Louant les compétences de Jean-François Steiert, qui a selon lui, en vertu de sa longue expérience dans le domaine de la formation, le profil parfait pour prendre la tête de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS), il lâche: «Franchement, nous n'avons pas besoin d'un économiste à la tête de la DICS.»

Faisant preuve d'un humour pince-sans-rire, l'homme s'évertue à démontrer que le Parti socialiste ne fait pas preuve de gourmandise en revendiquant un troisième siège au Conseil d'Etat. «Le PS a 29 sièges au Grand Conseil, contre 31 pour le PDC. Mérite-t-il davantage que nous, ce troisième siège?», in-

terroge-t-il. Avant de souligner que l'élection au Conseil d'Etat est avant tout une question de personnes. «La population fribourgeoise l'a rappelé en 1981, en refusant le système proportionnel. Va-t-on aller maintenant contre sa volonté?», poursuit-il.

Les camarades se sont bien réparti les rôles. C'est à la députée belfagienne Solange Berset qu'échoit la tâche de décrire le parcours du candidat. Elle se lance dans un panegyrique de Jean-François Steiert, louant notamment sa «capacité incroyable à trouver des majorités». L'ancienne conseillère d'Etat Ruth Lüthi, quant à elle, relève que ce qui la motive dans cette candidature, ce n'est pas le troisième siège, mais bien la possibilité d'offrir un excellent conseiller d'Etat au canton.

Le principal intéressé, pour sa part, articule son intervention sur quatre axes: l'équité, la justice, la solidarité et la liberté. «La politique suivie par la majorité de droite au Conseil d'Etat et au Grand Conseil va contre les intérêts de la population fribourgeoise. Nous avons maintenant la possibilité de rétablir l'équilibre», s'enflamme-t-il. Un vrai programme de campagne. I

SERVICE DE L'INFORMATIQUE

De chef intérimaire à chef tout court

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Philippe Savary est depuis lundi le nouveau chef du SITel, le Service de l'informatique et des télécommunications du canton, a annoncé hier la Direction des finances. Il a été choisi parmi 50 candidats.

En fait, Philippe Savary connaît déjà le job. Depuis avril dernier, il dirige le SITel ad interim, à 60%. Le Conseil d'Etat l'avait nommé à ce poste après la démission de Roland Marro. Ce dernier avait démissionné après douze ans de fonction, en raison d'un climat tendu. Durant son intérim, Philippe Savary a continué à travailler à 40% à l'Office de la circulation et de la navigation (OCN), où il est chef de l'informatique et responsable qualité depuis 2002. Il assumera encore ce double mandat au SITel et à l'OCN jusqu'à la fin octobre, le temps d'assurer la transition et de lui trouver un successeur à l'OCN.

Agé de 55 ans, marié et père de trois enfants, Philippe Savary est diplômé en informatique de gestion de l'Université de Neuchâtel. Il a travaillé à la direction générale des PTT puis à l'Administration fédérale des douanes, avant d'être engagé par le Centre informatique de l'Etat de Fribourg, en 1988.

Le SITel a fait parler de lui en février 2012, à la suite du vol et de la revente de 250 ordinateurs par un responsable de secteur. D'au-

tre part, en décembre dernier, le directeur des Finances Georges Godel a ordonné l'ouverture d'une enquête administrative après que des échos sur des cas de mobbing, voire de corruption, lui sont parvenus. Et, en juin dernier, le procureur général Fabien Gasser a été saisi par le directeur des Finances pour ouvrir une enquête pénale sur ces rumeurs de corruption.

Si le volet pénal suit son cours, l'enquête administrative, elle, est close. Elle a conclu à la nécessité d'évaluer «certains collaborateurs», indique Georges Godel qui ne peut en dire plus. Un processus consistant à fixer des objectifs d'amélioration avec les personnes concernées, puis à les évaluer à plusieurs reprises, a été mis en place. Cette démarche peut prendre plusieurs mois.

Ces mesures visent à rétablir la sérénité le plus rapidement possible au sein du SITel. Selon Georges Godel, qui a tenu hier à donner en personne les dernières informations aux collaborateurs du service, le climat de travail se normalise. «Durant son intérim, Monsieur Savary a parfaitement assumé sa mission, qui était de faire fonctionner le service. S'il n'a pas encore pu régler tous les problèmes, il a pu bénéficier de l'appui de collaborateurs soucieux du bon fonctionnement



Philippe Savary. DR

du SITel. Car le personnel en a marre de toutes ces procédures qui ont dû être mises en place», rapporte le directeur des Finances. Le SITel compte plus d'une centaine d'emplois à plein-temps. I

HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE

La révision de la loi vise à renforcer le rectorat

CLAUDE-ALAIN GAILLET

Vieille de quatorze ans, la loi sur la Haute Ecole pédagogique fribourgeoise (HEP) doit être adaptée. Un avant-projet de modification est mis en consultation jusqu'à fin octobre.

Les changements proposés portent sur l'essentiel sur le fonctionnement actuel de la haute école. Son organisation doit notamment être améliorée, et une nouvelle structure de direction doit permettre de renforcer les compétences du rectorat, indique la Direction de l'instruction publique (DICS) dans un communiqué.

En affirmant avec plus de force le rôle du recteur ou de la rectrice, le but visé est de renforcer l'autonomie de la HEP. «Cette évolution est nécessaire pour garantir une formation tertiaire de qualité, préservant l'assurance qualité et mettant en exergue les nombreux atouts de la HEP fri-

bourgeoise, dont le bilinguisme fait partie», écrit la DICS.

S'il est «indispensable» de fortifier la gouvernance de l'institution, c'est aussi pour positionner la Haute Ecole pédagogique fribourgeoise dans le paysage des hautes écoles suisses, ainsi que pour assurer une formation de qualité.

D'un côté, l'évolution de la politique éducative pousse les HEP à collaborer. Mais, d'un autre côté, elles sont aussi mises en concurrence. Elles doivent donc se profiler avec leurs atouts et leurs spécificités propres.

Par ailleurs, les HEP doivent constamment adapter leurs programmes d'études en fonction des modifications des programmes scolaires et de l'évolution des modèles pédagogiques, souligne la DICS. Ces adaptations concernent également les autres missions de la HEP (par exemple la recherche) et pas seulement la formation des maîtres. I